



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°589-590-591 du 13 août au 9 septembre 2026

DDR-I

BAMAKO REPREND LA MAIN

EMPLOI

2 500 DIPLÔMÉS À L'ESSAI

**MONDIAL BASKET
FÉMININ**

OBJECTIF QUARTS

JEUNESSE ET PAIX

LE PARI DE LA CITOYENNETÉ

La Semaine nationale de la jeunesse, ouverte le 12 août, remet la citoyenneté au cœur de la prévention de la radicalisation. Participation, insertion et engagement local apparaissent comme autant de leviers pour consolider la paix.

GRATUIT

Ne peut être vendu



DEUX ROIS – UN TRONE : CLASH
LA SERIE MUSICALE EVENEMENT
SIGNEE PHILIPPE LACÔTE

CLASH, la première série réalisée par Philippe LACOTE, réalisateur ivoirien multiprimé avec deux long-métrages RUN et LA NUIT DES ROIS, arrive dès le dimanche 30 août à 20H30 sur CANAL+MAGIC.

Cette nouvelle CREATION ORIGINALE CANAL+ promet une immersion dans l’univers de la musique en mettant en scène DJ Shogun et DJ Diamantino, deux meilleurs amis qui s’imposent ensemble sur la scène musicale du coupé-décalé à Abidjan. Mais lorsqu'un manager incite Shogun à lancer sa carrière solo, le duo explose. Diamantino retourne à Kinshasa, et c'est le début d'une guerre musicale sans merci où tous les clashes sont permis !

Production d’envergure au style cinématographique par Wassakara Productions (Côte d'Ivoire), Banshee Films (France), Monday Films (Ghana) et par Kiyo's Production (République Démocratique du Congo), CLASH réunit des talents d’exception pour interpréter une galerie de personnages avec entre autres Ange Eric N'guessan, Arnold Matondo, Jean-Baptiste Lafarge, France Nancy Goulian et Maïmouna N'diaye. Tournée à Abidjan et à Kinshasa, CLASH s'impose comme une série ancrée dans l'actualité du monde musical du coupé-décalé et de ses multiples frasques, buzz, clashes sur les réseaux sociaux, quête de célébrité... CLASH c’est aussi une bande-son originale de 8 titres qui ont été composés et créés par des compositeurs, beatmakers, musiciens et auteurs africains.

« À travers cette nouvelle création originale, CLASH promet de faire du bruit...et confirme l’ambition de CANAL+ de proposer des séries contemporaines africaines portée par une grande qualité de production et de réalisation. » Nathalie Folloroux, Directrice des chaînes CANAL+ Afrique.

« Mon intention a été de filmer CLASH et ses personnages comme une légende urbaine : celle de la jeunesse ivoirienne, et plus largement africaine. En 2002, lorsque la guerre éclate en Côte d'Ivoire, le mouvement coupé-décalé émerge comme un souffle d’espoir, une façon de dire que la vie continue malgré le conflit. Au fil des années, il s’est affranchi de ses origines pour devenir bien plus qu’un courant musical : un véritable phénomène culturel et sociétal. C’est cet univers fascinant que j’ai souhaité observer, explorer et décrypter, après avoir réalisé un véritable travail d’investigation tout en m’appuyant sur des artistes et des lieux réels. » Philippe Lacôte, réalisateur.

A propos de CLASH
Genre : Série musicale
Format : 8 x 52’
Pays : Côte d'Ivoire
Scénaristes : Philippe Lacôte, Gauz et Camille Lu-dac
Réalisateur : Philippe Lacôte
Musique originale : Olivier Alary
Production : Wassakara Productions (Côte d’Ivoire), Banshee Films (France), Monday Films (Ghana), Kiyo’s Production (République Démocratique du Congo)
Coproduction : Ý
Casting : Ange Eric N’guessan, Arnold Matondo, Jean-Baptiste Lafarge, Serge Kanyinda, France Nancy Goulian, Prudence Maïdou, Mouna Ndiaye, Fanta Doumbia, Stéphy Jeff, Michel Bohiri...
Diffusion : A partir du 30 août, un épisode tous les dimanches à 20H30 sur Ý MAGIC

ÉDITO

Bamako : La collecte des ordures ne suit plus

L’insalubrité finit par donner une impression inquiétante, celle d’une voirie qui peine à suivre le rythme de la ville. Dans plusieurs quartiers de la Capitale des Trois Caïmans les déchets s’accumulent encore sur certains axes, autour des marchés et dans les bennes, jusqu’à déborder. Odeurs nauséabondes, chaussées rétrécies et circulation ralentie, les désagréments deviennent parfois un véritable problème de salubrité publique. L’hivernage complique la collecte, mais il ne peut pas tout expliquer. Pourtant, l’État agit. En juillet, plus de 864 millions de francs CFA ont été consacrés à un nouveau dépôt de transit et à neuf engins destinés aux services urbains de Bamako. Le programme 2026 prévoyait aussi le curage de plus de 348 kilomètres de collecteurs et caniveaux pour 3,33 milliards de francs CFA. Fin juin, à Banconi, N'golonina et Niamakoro, l’évacuation des déchets demeurerait toujours un défi. Mais l’investissement perd son sens si les déchets ne quittent pas régulièrement les dépôts. Un dépôt de transit, comme son nom l’indique, ne doit pas devenir une décharge permanente. Même constat pour les bennes des marchés, dont le débordement finit par gagner la chaussée. Les opérations de curage montrent également leurs limites lorsque les caniveaux nettoyés redeviennent quelques jours plus tard des dépotoirs à ciel ouvert. Dans plusieurs quartiers, des jeunes engagés s’investissent eux-mêmes dans le curage des caniveaux mais ils sont confrontés à des difficultés d’évacuation des déchets extraits. L’État et les collectivités doivent assurer une collecte régulière, contrôler les prestataires et maintenir les équipements en état. Les citoyens ont leur part de responsabilité, mais le civisme se renforce aussi lorsque le service public assure régulièrement la collecte et l’évacuation des déchets.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

45 milliards

C’est le montant en francs CFA mobilisé par le Burkina Faso, mercredi 12 août, sur le marché régional des titres publics de l’UMOA, à l’issue d’une émission de bons et d’obligations du Trésor marquée par une forte demande des investisseurs.

ILS ONT DIT...

- « Il faut qu’on sorte de tout ce qui est urgence pour passer à la résilience et à des projets de relèvement pour nos populations. En ce qui concerne le forum sur le Genre, il y aura le lancement de la plateforme des femmes de l’AES ».
- Assa Badiallo Touré, ministre de la Santé**, à l’issue du 2^e Forum humanitaire de l’AES à Ouagadougou, le 12 août 2026.
- « J’ai une confiance absolue dans l’avenir de notre filière. Nous ne sommes pas réunis aujourd’hui pour masquer les difficultés, mais pour les regarder en face, avec franchise et pragmatisme ».
- Dr Kouloumégué Dembélé, PDG de la CMDT**, lors de la 108^e session ordinaire du Conseil d’administration de la compagnie, le 10 août 2026 à Bamako.

UN JOUR, UNE DATE

18 août 2020 : Le président Ibrahim Boubacar Keïta est renversé à la suite d’une mutinerie militaire partie de Kati.



Rose Bouzaïd, présidente de l’association La Vie en Rose, a reçu le Trophée *feue* Oumou Ba et une distinction « Femme d’Impact 2026 » dans la catégorie Engagement humanitaire, le 7 août à Bamako, en reconnaissance de son action en faveur des personnes vulnérables.



Franklin Nyamsi, universitaire franco-camerounais et figure panafricaniste active au Sahel, voit le gel de ses avoirs prolongé pour six mois par les autorités françaises, selon un arrêté publié le 12 août au Journal officiel.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le ministre de la Justice, Mamoudou Kassogué, remet au Président de la Transition, le Général d’Armée Assimi Goïta, le rapport final du Forum national sur la Justice tenu en octobre 2025 et comprenant 218 recommandations, le 10 août 2026 à Koulouba.

JEUNESSE ET PAIX : PRÉVENIR LA RADICALISATION AUTREMENT

Face aux risques de radicalisation, le Mali mise aussi sur l'engagement citoyen, la participation locale et l'insertion des jeunes. La Semaine nationale de la jeunesse, ouverte le 11 août, remet cette approche au premier plan.

MOHAMED KENOUFI

Atelier sur l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, formation au développement conduit par les communautés, conférence sur l'engagement citoyen et le patriotisme, forum Jeunesse - Diaspora et panels régionaux sur les priorités de développement composent le programme 2026. Dans un pays où 47,2% de la population a moins de 15 ans et où les 15 - 34 ans représentent 32%, la place de la jeunesse concerne directement l'avenir collectif. Cette dynamique s'inscrit dans une mobilisation plus large autour de la participation des jeunes à la paix et à la sécurité. Le 24 mars 2026, WANEP-Mali et la Mission de l'Union africaine pour le Sahel ont réuni à Bamako institutions, organisations de jeunesse, société civile et partenaires autour de l'élaboration du Plan d'action national Jeunesse, Paix et Sécurité, lié à la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies. Ressources, leadership et coordination ont dominé les échanges. Environ 235 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail malien. L'accès à une activité économique, à la formation et à des perspectives crédibles est central dans un contexte où l'exclusion prolongée fragilise les parcours. Le manque de perspectives professionnelles n'explique pas, à lui seul, les trajectoires de radicalisation.

Des vulnérabilités multiples

Pour Mohamed Abdellahi Elkhailil, spécialiste des questions sociales et sécuritaires du Sahel, la radicalisation violente résulte d'un « cumul de fragilités structurelles, politiques et sociales, et non d'une cause unique ». La pauvreté, le chômage et l'analphabétisme jouent un rôle, particulièrement en milieu rural. S'y ajoutent le sentiment d'injus-

tice, la défiance envers des institutions perçues comme insuffisamment capables de garantir sécurité et justice, ainsi que l'impunité. « L'impunité agit comme un accélérateur de radicalisation », estime-t-il. Le système éducatif fragilisé par l'insécurité ajoute une autre vulnérabilité. Fin avril 2026, le Cluster Éducation recensait 2 444 écoles fermées, affectant 733 200 élèves et 14 664 enseignants. Ces ruptures réduisent les possibilités d'apprentissage et d'insertion. Entre avril 2022 et mars 2024, les Nations unies ont par ailleurs vérifié le recrutement ou l'utilisation de 1 052 enfants par les parties au conflit. Ce chiffre ne signifie pas une radicalisation automatique, mais montre l'exposition de certains mineurs à la violence et à la coercition. Une étude de l'Institut d'études de sécurité, menée auprès de 63 jeunes anciennement engagés dans des groupes dits djihadistes, faisait déjà ressortir des motivations multiples. Difficultés économiques, besoin de protection de la famille ou de la communauté, conflits locaux et mécanismes de cooptation s'entremêlaient. « La radicalisation n'est donc

L'engagement citoyen est un levier indispensable, mais non suffisant. Il doit s'inscrire dans une stratégie globale mêlant gouvernance, développement et sécurité.

pas réductible au seul binôme chômage + fanatisme », insiste Mohamed Abdellahi Elkhailil. Cette lecture rejoint les démarches de Think Peace Sahel. Lors d'un atelier organisé à Bamako en mars 2026 sur la prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme, son Coordinateur national, Abdou Kola Bocoum, relevait que « les solutions existent dans les communautés et dans les politiques publiques, mais elles ne se rencontrent pas assez ».



Cérémonie d'ouverture de la Semaine nationale de la jeunesse le 12 août 2026 au CICB à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse.

Elles doivent rapprocher acteurs institutionnels et communautaires.

Citoyenneté et sentiment d'appartenance

Face à ces vulnérabilités, l'engagement citoyen est envisagé comme un levier possible de prévention. L'objectif est de renforcer le lien du jeune avec sa communauté, les institutions et la nation, tout en lui donnant une

membres actifs dans 16 régions et la capitale un an plus tard. La citoyenneté ne peut cependant se limiter aux campagnes de sensibilisation ou aux formations ponctuelles. Son efficacité dépend aussi de la capacité des jeunes à peser sur les choix concernant leur cadre de vie. La désinformation, inscrite dans le thème de la Semaine nationale, ajoute un autre terrain d'action. Vérifier les infor-

place dans la vie collective. Pour M. Elkhailil, cet engagement peut permettre aux jeunes de retrouver « un rôle et une dignité au sein de leur communauté ». Le sentiment d'appartenance peut opposer aux discours extrémistes un récit fondé sur la responsabilité et la participation. La Brigade citoyenne illustre cette orientation. Lancée en août 2023 avec 1 200 jeunes dans les 6 communes du District de Bamako, elle comptait près de 5 000

membres actifs dans 16 régions et la capitale un an plus tard. La citoyenneté ne peut cependant se limiter aux campagnes de sensibilisation ou aux formations ponctuelles. Son efficacité dépend aussi de la capacité des jeunes à peser sur les choix concernant leur cadre de vie. La désinformation, inscrite dans le thème de la Semaine nationale, ajoute un autre terrain d'action. Vérifier les infor-

REPÈRES

11 au 16 août 2026 :

Semaine nationale de la Jeunesse

32% : Pourcentage de la population totale du Mali âgé de 15 à 34 ans

5000 membres actifs de la brigade citoyenne en 2024

Sory Ibrahim Cissé, Président du Conseil national des jeunes, y voyait une occasion de montrer les jeunes comme des « bâtisseurs de paix et acteurs du changement positif ». Le Chef du Bureau par intérim de l'UNESCO au Mali, Ali-Mohamed Sinane, présentait le projet comme une réponse intégrée à la marginalisation des jeunes, aux enjeux de sécurité humaine et à la nécessité de restaurer la cohésion sociale.

Agir par le développement local Le développement local donne à cette orientation une traduction concrète. Lorsque les jeunes participent

à la définition des besoins de leur commune ou de leur village, la prévention ne repose plus seulement sur des messages contre l'extrémisme violent. Elle agit aussi sur le sentiment d'exclusion, les perspectives économiques et le rapport aux institutions. Mohamed Abdellahi Elkhailil estime que cette participation permet de « redonner une voix à ceux qui se sentent marginalisés par les institutions ». Elle peut aussi créer des opportunités économiques et sociales et contribuer à restaurer la confiance lorsque les populations sont réellement associées aux solutions locales. En 2024, 44,4% des jeunes femmes de 15 à 24 ans n'étaient ni en emploi, ni en études, ni en formation, contre 13,8% des jeunes hommes. Ces écarts montrent que les vulnérabilités ne touchent pas tous les jeunes de la même manière. Le genre, le lieu de résidence, le niveau d'instruction ou le déplacement forcé modifient fortement les parcours. Le développement conduit par les communautés pousse cette logique plus loin. Ap-

prouvé en novembre 2024 par la Banque mondiale, le projet Malidenko, doté de 150 millions de dollars, cible 1,84 million de personnes dans 6 régions, 57 communes et 850 villages. Les habitants, notamment les jeunes, les femmes et les déplacés, sont associés à la planification et à la mise en œuvre des investissements locaux. En mai 2026, 187 sous-projets communautaires ont été examinés et validés. L'objectif est de rapprocher les réponses publiques des besoins identifiés localement et de renforcer les liens entre les communautés et l'État.

Une approche à consolider

L'action citoyenne ne saurait remplacer l'État là où son autorité, les services essentiels ou l'accès à la justice restent fragiles. Les violences armées, les déplacements de populations et les conflits locaux peuvent aussi affaiblir des dynamiques construites sur plusieurs mois. La pérennité des initiatives suppose des financements suffisants, un accompagnement dans la durée et l'implication des collectivités, des autorités traditionnelles et religieuses ainsi que des organisations communautaires. Les jeunes femmes, les jeunes ruraux, les déplacés et ceux qui sont en dehors des organisations structurées doivent également accéder aux dispositifs. La Semaine nationale de la jeunesse se poursuit jusqu'au 16 août 2026, avec l'ambition affichée de renforcer la participation des jeunes à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale. Sa portée se mesurera surtout dans les suites données aux propositions formulées pendant les rencontres. Dans la durée, la capacité à inscrire les initiatives engagées dans les politiques locales et nationales restera déterminante. Comme le résume Mohamed Abdellahi Elkhailil, « l'engagement citoyen est un levier indispensable, mais non suffisant. Il doit s'inscrire dans une stratégie globale mêlant gouvernance, développement et sécurité ».

3 QUESTIONS À



ABDOU KOLA BOCOUM

Coordinateur national de l'ONG Think Peace Sahel

1 Comment analysez-vous la vulnérabilité des jeunes face à la radicalisation et au recrutement par les groupes armés au Mali ?

Les facteurs de vulnérabilité sont multiples, dynamiques et cumulatifs. Ils tiennent notamment au chômage, à la précarité et au manque de perspectives, mais aussi au sentiment d'exclusion, aux injustices, réelles ou perçues, aux conflits communautaires et à l'insécurité. La perte de confiance envers les institutions, ainsi que la recherche de reconnaissance, d'appartenance ou de protection, peuvent également rendre certains jeunes plus réceptifs aux discours extrémistes.

2 Quelles actions renforcent réellement la résilience des jeunes face à la radicalisation ?

Les actions les plus efficaces sont celles qui transforment les jeunes de bénéficiaires en acteurs du changement. Les cadres de dialogue avec les autorités et les leaders communautaires réduisent les incompréhensions et permettent l'expression des frustrations. Les activités génératrices de revenus favorisent leur autonomisation.

3 La participation des jeunes au développement local peut-elle prévenir la radicalisation ?

Oui. L'entrepreneuriat et les activités génératrices de revenus créent des opportunités et réduisent certaines vulnérabilités économiques. L'implication des jeunes dans la résolution des problèmes locaux et dans les initiatives communautaires renforce également leur sentiment d'appartenance, et leur confiance envers la communauté.

DÉSINFORMATION : LA JEUNESSE À L'AVANT-GARDE DE LA LUTTE

Placée au cœur du thème de la Semaine nationale de la jeunesse 2026, la lutte contre la désinformation s'impose comme un volet à part entière des enjeux de paix et de sécurité. Les formations au fact-checking, la sensibilisation des blogueurs et la mobilisation des influenceurs se multiplient afin de mieux armer les jeunes face aux contenus trompeurs et aux discours de haine.

MOHAMED KENOUI



Des jeunes femmes journalistes lors d'une formation sur la désinformation à Bamako.

Sur les réseaux sociaux, une image sortie de son contexte, une vidéo ancienne présentée comme récente ou une rumeur relayée en chaîne peuvent rapidement toucher des milliers d'utilisateurs. Dans un environnement marqué par les tensions sécuritaires et communautaires, la circulation de contenus trompeurs a progressivement fait de l'espace numérique un autre terrain des enjeux de

paix et de cohésion sociale. Lors d'une conférence régionale organisée à Bamako en juillet 2025, plusieurs acteurs avaient souligné que les fausses informations pouvaient alimenter les tensions intercommunautaires, éroder la confiance envers les institutions et favoriser l'exposition aux discours extrémistes. Les jeunes figurent parmi les publics particulièrement ciblés par certaines campagnes de désinformation.

Apprendre à vérifier Face à la multiplication des contenus, l'un des principaux enjeux réside dans l'éducation aux médias et à l'information. En novembre 2025, la 3ème Académie des jeunes blogueurs du Mali a été consacrée au rôle des influenceurs numériques dans

la lutte contre la désinformation. Avec l'appui de l'UNESCO, les participants ont été initiés au fact-checking, au journalisme sensible aux conflits et aux outils permettant d'évaluer la fiabilité d'une information. Dans la même dynamique, l'Association des blogueurs du Mali a formé, à la fin de 2025, 120 jeunes à Bamako, Sikasso et Gao sur la gestion de la désinformation, la vérification des faits et la citoyenneté numérique. Le défi dépasse toutefois le cadre des formations ponctuelles. Faire de la jeunesse un rempart durable suppose de diffuser plus largement les réflexes de vérification, notamment en apprenant à identifier les sources, à confronter les versions, à vérifier les images et à éviter le partage immédiat. Dans la lutte contre la désinformation, le renforcement de l'esprit critique apparaît comme l'un des principaux moyens de faire face à la rapidité de diffusion des contenus trompeurs. ■

JEUNESSE ET PAIX : ENTRE VULNÉRABILITÉS ET ENGAGEMENT

Le poids démographique de la jeunesse au Mali contraste avec ses difficultés d'insertion et d'exposition aux conflits. L'engagement citoyen et les politiques publiques cherchent aussi à renforcer sa place dans la construction de la paix.

1 - POIDS DE LA JEUNESSE

15-34 ans : 32% de la population,
Moins de 15 ans : 47,2%.

7 - AGENDA JEUNESSE, PAIX ET SÉCURITÉ

Plan d'action national lié à la Résolution 2250 en cours d'élaboration,
Mobilisation nationale : Relancée en Mars 2026.

6 - RÉPONSE NATIONALE

Objectifs du PAG 2025-2026

Jeunes volontaires : 20 000,
Jeunes mobilisés dans l'engagement citoyen et patriotique : 1 million,
Jeunes des zones touchées par les conflits à réinsérer : 600.



2 - INSERTION PROFESSIONNELLE

Jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail :
Environ 235 000,
15-24 ans hors emploi, études ou formation : 30,1%
Femmes : 44,4%
Hommes : 13,8%

3 - RECRUTEMENT ET UTILISATION D'ENFANTS

Cas vérifiés par les Nations unies,
Avril 2022-Mars 2024 : 1 052.

4 - ÉDUCATION AFFECTÉE PAR LES CONFLITS

Écoles non fonctionnelles : 2 444,
Élèves affectés : 733 200,
Enseignants affectés : 14 664.

5 - ENGAGEMENT CITOYEN

Brigade citoyenne (Lancement en août 2023) :
1 200 jeunes,
Membres actifs en août 2024 : Près de 5 000.

Source : INSTAT, Banque mondiale, Nations unies, Cluster Éducation-OCHA, Ministère de la Jeunesse, Primature, MISAHEL-WANEP.

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo
N°589-590-591 du 13 août au 9 septembre 2026

Journal du Mali



DDR-I : BAMAKO REPREND LA MAIN

L'incorporation de 1 617 anciens combattants dans les Forces armées maliennes, dans le cadre du processus de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Intégration (DDR-I), dépasse le renforcement des effectifs. Elle traduit une nouvelle manière de traiter les groupes armés, sous la conduite directe et exclusive de l'État et hors du cadre politique de l'Accord d'Alger.

MOHAMED KENOUI

Sur 1 760 combattants démobilisés en 2025, 1 617 ont été jugés aptes à l'intégration, soit près de 92%. Après six mois de formation, ils ont été récemment présentés à Soufroulaye, Tombouctou, Taoudénit et Ménaka. Le programme prévoit 2 000 incorporations comme soldats de deuxième classe et 1 000 réinsertions socio-économiques. Ces chiffres signalent un changement politique. Issu des recommandations du Dialogue inter-Maliens de 2024, le DDR-I vise les groupes qualifiés de républicains, qui ont accepté l'autorité de Bamako. L'État ne négocie plus les grades avec les mouvements. Il fixe les critères, sélectionne les candidats, assure leur formation et décide de leur place dans l'armée. Lors du lancement, le Général Ismaël Wagué déclarait : « la paix ne se décrète pas, elle se construit chaque jour par des actes concrets ». L'incorporation constitue l'un de ces actes. Reste à savoir si cette méthode peut produire une armée plus unie et contribuer à réduire durablement les foyers de violence.



Lancement du DDR-I en 2024 à Mopti.

grations en deux tranches de 13 000. L'ambition s'est heurtée aux différends sur les quotas, les grades et les responsabilités. Le DDR accéléré avait pourtant incorporé 1 006 personnes en 2019, dont 66 officiers et 221 sous-officiers. La reprise des hostilités en 2023, puis la dénonciation de l'Accord en janvier 2024, ont refermé cette page. Le dispositif actuel évite ces blocages. Tous les candidats rejoignent l'armée au même niveau, sans conserver leur ancien rang. Cette règle protège l'unité du commandement et limite les carrières fondées sur le poids militaire antérieur. Le processus avance aussi plus

poursuivent la confrontation. La comparaison avec les 26 000 intégrations prévues en 2022 doit rester mesurée. L'ancien mécanisme devait transformer un accord de paix en architecture politique et militaire. Le programme actuel poursuit un objectif resserré, administré sous contrôle national. Son exécution paraît plus accessible, mais sa capacité à rapprocher les camps opposés est plus faible. Le chercheur indépendant Mohamed Abdellahi Elkhailil, spécialiste des questions sécuritaires et sociales au Sahel, résume cette distinction : « l'intégration militaire est un pansement. La paix durable nécessite un traitement de fond, à la fois politique et économique ». Une incorporation peut prévenir des défections et offrir un avenir aux anciens combattants, sans répondre à elle seule aux causes politiques, territoriales et sociales de la guerre.

Commandement Le premier test sera l'affectation des intégrés. Leur dispersion dans des unités mixtes favoriserait une identité militaire commune. Leur maintien dans leurs anciennes zones, sous l'influence de chefs connus, pourrait préserver des solidarités parallèles. La vie en caserne, l'égalité de traitement, la discipline et les promotions pèseront aussi sur leur adaptation. Le suivi des 143 démobilisés

EN BREF

HUMANITAIRE : MOINS D'UNE PERSONNE CIBLÉE SUR CINQ ASSISTÉE

Le Mali comptait 5,08 millions de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire, selon un tableau de bord publié le 12 août 2026 par le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Sur les 3,8 millions de personnes ciblées, 698 889 avaient reçu une aide au 30 juin, soit 18%, tandis que 557 533 bénéficiaires prioritaires avaient été atteints. La faiblesse du financement explique en partie cette couverture limitée. Le Plan de réponse humanitaire n'a mobilisé que 106,4 millions de dollars sur les 577,9 millions requis, soit 18,4%. La réponse destinée aux réfugiés affiche le meilleur taux de financement avec 52,9%, contre 4,9% pour les aides monétaires à usages multiples. La sécurité alimentaire, premier poste du plan avec 149,4 millions de dollars attendus, n'a reçu que 14,5 millions. OCHA a également recensé 300 incidents ayant entravé l'accès humanitaire entre janvier et juin 2026. Mopti en totalisait 44, devant Ségou avec 40 et Kidal avec 31. ■

Le DDR-I révèle une doctrine politique plus qu'un recrutement. Bamako privilégie une paix organisée depuis l'État, avec des partenaires ayant reconnu son autorité.

Rupture L'Accord d'Alger de 2015 suivait une autre logique. L'intégration appartenait à un compromis entre le gouvernement, les mouvements armés du Nord et une médiation internationale conduite par l'Algérie. Elle devait accompagner la réforme de l'armée, le redéploiement de l'administration et une représentation des populations septentrionales. En août 2022, les parties avaient retenu 26 000 inté-

vite, car les groupes participants sont déjà ralliés à l'État.

Limites Cette efficacité possède une limite politique. Le DDR-I absorbe des forces fidèles à l'État, tandis que les mouvements qui combattent Bamako restent hors du programme. Il consolide le camp gouvernemental et réduit les armes détenues par ses partenaires sans régler le conflit avec ceux qui



COLONEL-MAJOR BAKARY BOCAR MAÏGA

« L'ennemi ne peut plus tenir le terrain qu'il attaque »

Dans cet entretien, le directeur de l'Information et des Relations publiques des Armées, le colonel-major Bakary Bocar Maïga, dresse le bilan de la situation sécuritaire pour les mois de juin et juillet 2026. Résultats opérationnels, évolution des modes d'action des groupes armés, guerre informationnelle et sécurisation des convois : il revient sur les principaux axes de l'engagement des FAMA.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Quelle dynamique les FAMA ont-elles engagée depuis les attaques du 25 avril 2026 ?

Ces attaques ont accéléré une évolution doctrinale déjà engagée. Les FAMA ne se contentent plus de réagir : elles reprennent l'initiative, vont au contact et réduisent la liberté de manœuvre de l'adversaire. C'est le sens du plan Dougoukoloko, déployé sur les théâtres Est, Centre et Sud, avec l'appui des partenaires russes d'Africa Corps. Son objectif est de rétablir l'État sur l'ensemble du territoire, de protéger les personnes et les biens, de sécuriser les routes et de faire reculer durablement la menace terroriste.

Quel bilan opérationnel dressez-vous pour juin et juillet ?

Sur les trois théâtres, l'aviation a effectué 1 545 sorties, totalisant 5 336 heures de vol et 307 frappes. Le bilan cumulé s'établit à 1 850 terroristes neutralisés, 45 bases détruites, ainsi que 153 pick-up, 11 véhicules blindés et plus de 230 motos mis hors d'usage. À l'Est, les FAMA ont tenu Anéfis, détruit la base logistique de Tahalandak et sécurisé l'axe Anéfis-Gao. Au Centre, les attaques contre Thy et Konna ont été repoussées. Au Sud, plusieurs sanctuaires implantés dans les massifs forestiers ont été détruits.

Comment expliquez-vous la poursuite des attaques malgré ce bilan ?

L'ennemi est épuisé. Il recrute des enfants et des combattants étrangers pour remplacer ses éléments aguerris. Il peut surprendre, comme dans toute guerre asymétrique, mais une action ponctuelle n'est pas une victoire : il ne peut plus tenir le terrain qu'il attaque. Son objectif est souvent de produire des images, d'amplifier la peur et d'installer le doute. Nous répondrons à cette guerre informationnelle par une information vérifiée, précise et régulière, sans être prisonniers de son tempo.

Quelles actions les FAMA ont-elles menées au profit des populations ?

Du 1er juin au 31 juillet, elles ont escorté 15 589 citernes de carburant à travers le territoire. Elles ont également sécurisé 550 camions de marchandises entre Kayes et Sandaré, ainsi qu'un convoi de 901 citernes arrivé à Bamako depuis Kadiana. L'Armée de l'air a transporté 4 804 passagers et plus de 201 tonnes de fret. Les forces ont aussi contribué à la continuité des services d'eau et d'électricité, au dépannage d'ouvrages et à la sécurisation des foires hebdomadaires. ■

DES LA SAISON 2027-2028

LES MATCHS DES 3 COUPES D'EUROPE

EN EXCLUSIVITE SUR CANAL+

SPORT

EMPLOI : 2 500 DIPLÔMÉS ENTRE STAGES ET RECRUTEMENTS

Le quinzième contingent de l'APEJ ouvre à 2 500 diplômés maliens une année d'apprentissage dans des structures professionnelles. Le programme leur apportera une expérience, mais sa portée dépendra du nombre de stages transformés en emplois durables.

FATOUmata MAGUIRAGA

Officiellement engagés le 10 août à Bamako, ces jeunes constituent la majeure partie des 2 869 bénéficiaires prévus en 2026 dans la composante consacrée au renforcement de l'employabilité. Le plan d'action comprend 44 activités destinées à plus de 17 400 jeunes, entre formation, entrepreneuriat et insertion professionnelle. Le budget 2026 de l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes atteint 6,390 milliards de francs CFA, contre 6,542 milliards dans le budget rectifié de 2025, soit une baisse de 2,32%. Malgré ce recul, l'État maintient sur financement national le programme, porté de 500 à 2 500 stages depuis 2025 et inscrit dans la programmation annuelle. Sur les douze mois, chaque stagiaire percevra entre 267 864 et 574 440 francs CFA selon son diplôme. Les allocations mensuelles vont de 22 322 francs pour le CAP à 47 870 francs CFA pour le DEA ou le Doctorat, contre 28 914 francs pour le BT, 32 263 pour le DUT et 43 037 francs pour la Licence ou la Maîtrise. Au niveau le plus élevé, l'indemnité dépasse de 7 870 francs CFA le salaire minimum malien, fixé à 40 000

Diplômés concernés :
2 500
Budget APEJ 2026 :
6,390 milliards de FCFA
Taux d'emploi des anciens stagiaires :
73,6%



Une vue des officiels présents à la cérémonie d'engagement le 10 août 2026 au CICB de 2500 diplômés.

francs, tout en restant une allocation de stage.

Insertion Pour beaucoup de diplômés, cette année doit apporter l'expérience exigée lors d'un premier recrutement. Le Professeur Daman-Guilé Diawara observe que « les compétences acquises par les étudiants ne sont pas toujours en phase avec celles recherchées par les entreprises ». L'immersion peut réduire ce décalage, sans créer automatiquement un poste. Le bénéficiaire conserve un statut de stagiaire. Après cette période, non renouvelable, il

reçoit une attestation, tandis qu'une éventuelle embauche reste soumise à la décision de la structure d'accueil. À titre de repère, 1 130 867 423 francs CFA avaient été attribués au treizième contingent, composé de 2 500 stagiaires. Rapportée à cet effectif, l'enveloppe représentait une moyenne théorique de 452 347 francs par personne, les montants individuels variant selon le diplôme. Une évaluation menée en 2020 par l'Observatoire national de l'emploi et de la formation établissait que 73,6% des anciens stagiaires interrogés occupaient un emploi. Le bilan du contingent dépendra des contrats proposés après les douze mois, de leur rémunération et de leur durée. ■

EN BREF

PRIX : JUILLET PROLONGE LA HAUSSE



Les prix à la consommation ont augmenté de 1% en juillet au Mali, après 1% en juin, selon les résultats publiés le 10 août par l'Institut national de la statistique. Cette évolution porte l'indice harmonisé des prix à la consommation à 109,2 et confirme un renchérissement depuis juin. L'indice est calculé sur une base 100 correspondant à l'année 2023. Son niveau signifie que le coût du panier suivi par l'INSTAT se situe 9,2% au-dessus de celui de l'année de référence. La hausse de juillet traduit une évolution générale, construite à partir de catégories de dépenses comme l'alimentation, le logement, le transport, la santé, l'habillement et les communications. Leur influence varie selon leur poids dans la consommation des ménages. L'indicateur de convergence de l'UEMOA atteint 0,4%. Il mesure la variation moyenne des prix durant les douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents. Ce résultat reste modéré, tout en coexistant avec l'accélération enregistrée en juin et juillet. Pour les ménages, deux hausses successives réduisent la quantité de biens et de services accessible avec un revenu stable. Les données permettront d'identifier les postes ayant le plus contribué au mouvement de juillet. ■

PATRIMOINE ÉPARGNER MALGRÉ LES OBSTACLES

Constituer un patrimoine au Mali passe par l'épargne, alors que l'accès au financement reste difficile. Le sujet sera abordé dans l'émission Entreprendre, diffusée sur TM1 mardi 18 août 2026.



Or La croissance de Fekola attendra 2028

Le permis de Menankoto-Sud prolonge l'activité du complexe Fekola jusqu'à la fin des années 2030. Son attribution intervient trop tard pour atteindre les prévisions de production de 2026. Accordé le 7 août pour 12 ans au maximum, le permis autorise B2Gold à engager le pré-découpage et à finaliser l'accord permettant de traiter le minerai dans l'usine

de Fekola, distante d'une vingtaine de kilomètres. B2Gold attend désormais entre 390 000 et 420 000 onces du complexe en 2026, contre 410 000 à 460 000 auparavant. Cette révision intervient malgré 233 731 onces produites au premier semestre, contre 220 166 un an plus tôt. Au deuxième trimestre, Fekola a livré 116 281 onces. Le coût d'exploitation s'est établi à

1 185 dollars par once produite et le coût global de maintien à 2 289 dollars par once vendue. La société relie en partie cette hausse à l'exploitation accélérée de la fosse historique pendant l'attente du permis. B2Gold avait consacré 28 millions de dollars à Fekola Regional durant le trimestre, dont 17 millions aux équipements mobiles et 11 millions à la préparation du site.

Menankoto-Sud relève du Code minier de 2023. L'État détient 35% de Fekola Regional, contre 20% de la mine historique régie par le Code de 2012. La montée en puissance de la production est annoncée jusqu'à fin 2027. À partir de 2028, B2Gold prévoit plus de 150 000 onces annuelles, soit environ 4,7 tonnes, jusqu'au milieu des années 2030. ■

E-COMMERCE : À BAMAKO, LES ARNAQUES S'INVITENT DANS LES ACHATS EN LIGNE

Sur TikTok, Facebook ou WhatsApp, commander un vêtement ou un repas ne prend que quelques clics, mais l'achat peut mal tourner. Articles non conformes, acomptes détournés et vendeurs introuvables placent la confiance au cœur de ces échanges.

SALIMATA WAGUÉ



La vente en ligne est en plein essor à Bamako.

Étudiante, Mariam Diallo commande depuis son téléphone pour éviter les déplacements. Habits ou nourriture, elle achète « en étant assise ». Cette facilité comporte toutefois des risques. Elle a déjà reçu un article différent de celui commandé. Plus récemment, une recherche sur TikTok l'a menée vers un vendeur réclamant un acompte. Elle refuse de payer avant la livraison, malgré les preuves qu'il multiplie pour la rassurer. Quelques heures plus tard, une cliente dont le paiement figurait sur son statut WhatsApp confirme l'arnaque : elle n'avait rien reçu. Pourtant, le clic n'est pas synonyme de danger pour tous. Yacouba Dembélé, étudiant à l'IPR de Katibougou, y trouve des prix attractifs et la possibilité d'avoir « ses boutiques dans son téléphone ». Avant d'acheter, il consulte commentaires et évaluations. Jusqu'ici, aucune mauvaise expérience.

Vendeurs connectés Derrière ces commandes se trouvent aussi des vendeurs pour lesquels Internet est devenu un espace professionnel. Soumaïla Diarra développe LYON SERVICE depuis trois ans.

La vente peut commencer sur un écran et se conclure devant une porte. Entre les deux demeure une question essentielle, celle de savoir à qui faire confiance.

Son catalogue, de la mode aux smartphones, de l'électroménager aux véhicules et aux biens immobiliers, circule sur TikTok, Facebook et WhatsApp. Cette activité, née de son expérience familiale au Grand Marché, lui permet de poursuivre ses études tout en développant son commerce. Livraison, annulations, paiements et concurrence compliquent néanmoins son quotidien.

Aïssata Maïga vend en ligne depuis cinq ans. Habits, accessoires féminins et désormais gâteaux « boules de neige », son activité s'est diversifiée. Sans boutique ni loyer, elle touche des clients d'autres quartiers et voit sa clientèle grandir. Elle se heurte pourtant à la méfiance et aux annulations. La loi malienne impose aux vendeurs en ligne de rendre accessibles leur identité et leurs coordonnées, une obligation difficile à faire respecter dans les échanges informels sur les réseaux sociaux. Au fond, vendeurs comme acheteurs réclament davantage de sécurité. TikTok, Facebook et WhatsApp rapprochent des personnes qui ne

se connaissent pas forcément. Ils facilitent la vente, mais exposent aussi des informations que les fraudeurs peuvent exploiter. La vente peut commencer sur un écran et se conclure devant une porte. Entre les deux demeure une question essentielle, celle de savoir à qui faire confiance. ■

EN BREF

SOUDURE AU MALI : 12,7 MILLIARDS DE FCFA POUR 1,56 MILLION DE PERSONNES

Le gouvernement malien a lancé, le 11 août 2026 à Bamako, son Plan national de réponse à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Doté de 12,7 milliards de FCFA, le dispositif cible 1 560 189 personnes classées en situation de crise ou d'urgence alimentaire. La soudure désigne les mois précédant les nouvelles récoltes, lorsque les réserves familiales diminuent et que les achats pèsent davantage sur les revenus. Le plan prévoit la distribution gratuite de 19 960 tonnes de céréales dans toutes les communes. Une autre opération proposera à 19 200 ménages de Bamako, Ségou et Sikasso des kits comprenant 50 kilos de riz, cinq litres d'huile et cinq kilos de sucre, au prix subventionné de 17 250 FCFA. Le volet consacré aux revenus ruraux comprend 1 200 tonnes d'aliments pour bétail, 424 tonnes d'aliments pour poissons et 35 963 lots de semences maraîchères. Le Programme alimentaire mondial prévoit parallèlement d'assister 365 543 personnes, tandis que la FAO doit soutenir les activités de 86 345 bénéficiaires. En février 2026, une note indiquait que près de 1,12 million d'enfants âgés de 6 à 59 mois devraient souffrir de malnutrition aiguë au Mali entre novembre 2025 et octobre 2026. Cette mobilisation intervient alors que la réponse alimentaire humanitaire reste fortement sous-financée. Au 30 juin, OCHA recensait 14,5 millions de dollars reçus sur les 149,4 millions demandés pour ce secteur, soit 9,7 %. Seulement 370 344 personnes avaient été assistées sur 1,22 million ciblées. La livraison des vivres dans les zones touchées par l'insécurité sera donc déterminante. ■

MOYEN-ORIENT : LE PACTE DE LA MECQUE REBAT LES CARTES DE LA SÉCURITÉ RÉGIONALE

L'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan ont signé le 7 août à La Mecque un accord de défense mutuelle prévoyant qu'une attaque armée contre l'un des trois signataires serait considérée comme une attaque contre l'ensemble des signataires. Ce pacte intervient dans un Moyen-Orient marqué par un conflit impliquant l'Iran et des menaces pesant sur les infrastructures énergétiques régionales.

MASSIRÉ DIOP



Les représentants de la Turquie, de l'Arabie saoudite et du Pakistan lors de la signature, le 7 août à La Mecque, de leur accord de défense mutuelle.

Baptisé « Mecca Joint Defence Agreement », l'accord a été signé par le Prince héritier Mohammed Ben Salmane, le Président turc Recep Tayyip Erdogan et le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif. Il crée un cadre de défense collective dont les modalités opérationnelles restent à préciser, avec un Comité ministériel et un Secrétariat basé en Arabie saoudite. Le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, a présenté le mécanisme comme techniquement comparable à l'Ar-

ticle 5 de l'OTAN. La réponse à une attaque dépendra toutefois de consultations entre les partenaires pour déterminer la nature et le niveau du soutien. Ankara assure que l'accord ne vise aucun pays et évoque son ouverture à d'autres États, notamment l'Égypte.

Portée incertaine La coopération militaire entre Riyad et Islamabad précède ce nouveau pacte. Selon des sources sécuritaires et gouvernementales, le Pakistan a déjà déployé environ 8 000 soldats, un esca-

dron d'avions de combat et un système de défense aérienne en Arabie saoudite. Et la Turquie a renforcé ses relations militaires et ses ventes d'armements au Royaume. Le 9 août, les Houthis du Yémen ont revendiqué une attaque de drone contre la raffinerie de Jazan, appartenant à Saudi Aramco et dotée d'une capacité de traitement de 400 000 barils de brut par jour. Le ministre saoudien de l'Énergie a confirmé qu'un incendie avait été maîtrisé sans victimes, sans en préciser officiellement l'origine. Ankara et Islamabad n'ont annoncé aucune intervention, laissant ouverte la portée concrète de la solidarité prévue par le Pacte. L'Iran a réagi officiellement le lendemain avec prudence. Téhéran dit ne pas considérer l'accord comme dirigé contre lui et y voit une volonté des États de la région de compter sur leurs propres capacités de sécurité. Le 11 août, l'Inde a indiqué examiner les conséquences du Pacte pour sa sécurité nationale et la stabilité régionale. Le dispositif réunit l'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan, seul État à majorité musulmane doté de l'arme nucléaire. Son poids réel dépendra de mécanismes militaires adoptés, de son éventuel élargissement et de leur mise en œuvre lors d'une prochaine crise. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

GRANDS MAMMIFÈRES : LEURS TERRITOIRES SE FRAGMENTENT

Les grands mammifères perdent des effectifs, mais aussi les espaces nécessaires pour vivre et se déplacer. Dans l'aire transfrontalière Kavango - Zambèze, qui couvre cinq pays d'Afrique australe, une étude récente montre que seulement 24% des zones les plus fonctionnelles pour sept espèces, dont l'éléphant, le lion et le buffle, se trouvent dans des aires protégées. 43% supplémentaires dépendent de zones de dispersion où progressent habitats humains, routes et clôtures. Chez l'éléphant de savane, le phénomène est directement observable dans les cultures. L'Afrique australe abrite environ 290 000 individus, mais l'expansion agricole, la croissance démographique, les routes et l'aridité multiplient les contacts avec les populations. Une étude publiée en juillet estime que les superficies exposées à un risque élevé de conflit homme - éléphant pourraient augmenter de 33 à 100% d'ici 2085. Chez le léopard, des travaux publiés fin juillet relient la contraction de son aire de répartition au déplacement climatique, à la transformation des paysages, à l'élevage et à la perte de forêts. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

NIORO DU SAHEL : LA JEUNESSE CONTESTE SON ABSENCE À LA BIENNALE

Le Conseil régional de la jeunesse conteste la non-participation de la délégation de Nioro à la Biennale sportive organisée du 7 au 16 août 2026 à Bamako. Dans une lettre datée du 10 août, il affirme que des athlètes avaient été sélectionnés en football, basketball et athlétisme, mais que leur déplacement n'a pas été assuré. L'organisation rapporte avoir vu sur les réseaux sociaux des jeunes se présentant comme originaires de Nioro, sans pouvoir confirmer leur appartenance à la délégation constituée. Elle assure qu'aucun déplacement officiel n'a été organisé au nom de la région et se désolidarise de cette représentation. Le Conseil demande à la Direction régionale de la jeunesse et des sports de situer les responsabilités et d'éviter une répétition de cette situation. Il estime que cette absence prive les sportifs locaux d'une occasion de se faire connaître. ■

Bénin Talon au Sénat, l'équilibre des pouvoirs en question

Patrice Talon a été élu le 6 août à la présidence du premier Sénat béninois. Un peu plus de deux mois après avoir quitté la présidence de la République au profit de Romuald Wadagni, il retrouve ainsi une fonction institutionnelle de premier plan. Installée le 30 juillet, la nouvelle Chambre haute compte 25 membres, parmi lesquels des membres de droit et des personnalités désignées selon la Constitution. Le Sénat est chargé de contribuer à la régulation de la vie politique, à la stabilité des institutions et à la continuité de l'État. Il peut également demander la seconde lecture de certaines lois.

L'élection de Talon ravive toutefois le débat sur la portée réelle de l'alternance. Avant son départ, l'ancien chef de l'État avait annoncé vouloir se retirer de la vie politique et laisser son successeur exercer pleinement ses responsabilités. Sa présence à la tête du Sénat crée désormais un rapport inédit entre les deux hommes. Le 10 août, le responsable de la société civile Jean-Baptiste Elias s'est publiquement interrogé sur la réalité de l'alternance. Les prochains mois permettront de mesurer le poids concret du Sénat et la marge d'autonomie de Wadagni dans le nouvel équilibre institutionnel béninois. ■

MONDIAL FÉMININ FIBA 2026 : LES AIGLES DAMES ACCÈLÈRENT LEUR PRÉPARATION

À moins d'un mois de la Coupe du monde féminine de la FIBA, prévue du 4 au 13 septembre à Berlin, la sélection malienne intensifie sa préparation. Après le regroupement de Bamako, un stage en Espagne et plusieurs matches amicaux doivent permettre au groupe d'Oumarou Sidiya d'affûter ses armes.

ALI SANKARÉ



Les Aigles dames préparent activement la prochaine Coupe du monde FIBA prévue en septembre en Allemagne.

Les Aigles Dames sont regroupées à Bamako depuis le 23 juillet 2026, pour la première étape d'une préparation articulée autour de trois phases. Plusieurs cadres ont déjà rejoint le groupe, tandis que d'autres sont encore attendues. Sous la direction du sélectionneur Oumarou Sidiya, le staff technique s'emploie à placer l'équipe dans les meilleures conditions avant le rendez-vous mondial. Ce regroupement doit se poursuivre jusqu'au 23 août prochain. La sélection

malienne devrait ensuite s'envoler pour l'Espagne, où elle participera à un tournoi triangulaire face à l'Espagne et à la Chine avant de disputer un match amical contre le Nigeria. Elle ralliera ensuite Berlin pour achever sa préparation sur place. Deux joueuses majeures, Sika Koné et Aïcha Coulibaly, actuellement engagées en WNBA, aux États-Unis, sont notamment attendues. La sélection enregistre également le retour de Mariam Coulibaly. Longtemps absente de l'équipe nationale, l'inté-

rieure malienne a repris les entraînements avec ses coéquipières et devrait participer à la compétition.

Franchir la phase de groupes Logé dans le groupe A avec le Japon, l'Espagne et l'Allemagne, pays-hôte, le Mali devra rapidement trouver son rythme. Pour Amadou Kouyaté, journaliste sportif, la mission s'annonce particulièrement exigeante. « Les rencontres ne seront pas faciles. Toutes les équipes qualifiées viendront avec l'ambition d'aller le plus loin possible et d'atteindre le dernier carré », prévient-il. Selon lui, les Aigles Dames doivent se fixer comme premier objectif de franchir la phase de groupes et de se mêler à la course aux quarts de finale. Au sein de la sélection, la confiance est de mise. « Nous avons déjà passé deux semaines ensemble. Les préparatifs vont bon train et l'ambiance est bonne dans le groupe », assure Oumarou Sidiya. Le technicien malien veut surtout tirer les enseignements de la précédente participation. « L'équipe ambitionne de faire mieux que lors de la dernière édition : gagner des matches en poule et atteindre les quarts de finale. Pour y parvenir, nous devons mieux négocier nos entames de match et éviter de laisser trop d'espaces. Nous savons que notre groupe est difficile, mais c'est le niveau d'une Coupe du monde », souligne-t-il. Le Mali débutera la compétition contre le Japon le 4 septembre, avant d'affronter l'Espagne le lendemain, puis l'Allemagne le 7 septembre. ■

AfroBasket U18 2026 Les Aiglones en demi-finales

Les Aiglones du Mali poursuivent leur parcours à l'AfroBasket U18 2026. Championnes d'Afrique en titre, elles ont surclassé le Kenya (93-22), mercredi 12 août, au Palais des Sports de Treichville, à Abidjan, décrochant ainsi leur billet pour les demi-finales. Déjà en tête à la pause (48-20), les Maliennes ont définitivement fait la différence au retour des vestiaires en infligeant un sévère 28-0 à leurs adversaires dans le troisième quart-temps. Elles n'ont concédé que deux points durant toute la seconde période. Cette quatrième victoire en autant de rencontres confirme leur statut de grandes favorites, après un premier tour conclu sans défaite face au Bénin, au Maroc et à l'Égypte. Le Mali reste ainsi en course pour conserver sa double couronne continentale. Chez les garçons, également tenants du titre, les Aiglons affrontent la Tunisie ce jeudi 13 août 2026 en quarts de finale, avec l'ambition de rejoindre, à leur tour, le dernier carré. ■



CARTONS DE LA SEMAINE

Pour sa première participation à la CAN féminine, le **Malawi** s'est qualifié pour la finale en venant à bout de l'Algérie lors de la demi-finale disputée le 12 août 2026 (3-1). Véritable surprise de cette édition 2026, la sélection malawite sera opposée au Maroc ou au Cameroun en finale, avec l'ambition de réaliser l'un des plus grands exploits de l'histoire du football féminin.

L'attaquant d'Everton, **Martin Sherif**, a été inculpé, le 12 août 2026, par la Fédération anglaise de football pour des infractions liées aux paris sportifs. Le joueur de 20 ans est accusé d'avoir placé 61 paris sur une période de quinze mois, entre novembre 2024 et février 2026. Il a jusqu'au 17 août pour répondre à ces accusations.

FESTIVAL CINÉMAS D'AFRIQUE DE LAUSANNE : LA DJELIYA DU MANDÉ SUR LES ÉCRANS

La 20^{ème} édition du Festival Cinémas d'Afrique de Lausanne se tient du 13 au 16 août 2026 au Casino de Montbenon. Parmi les œuvres programmées, « Djeliya, mémoire du Mandé » met en lumière la transmission de la mémoire dans les sociétés mandingues.

JOSEPH AMARA DEMBÉLÉ



Le film « Djeliya, mémoire du Mandé » du réalisateur Boubacar Sangaré sera à l'honneur lors du festival Cinéma d'Afriques de Lausanne.

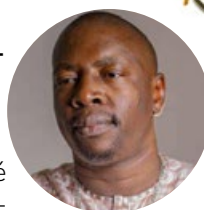
La culture mandingue s'invite sur les écrans de Lausanne. Pour cette édition anniversaire, le festival propose plus de 60 œuvres venues de 29 pays, entre fictions, documentaires et films d'animation. La programmation accorde une place importante aux récits de transmission, aux parcours d'émancipation et aux femmes qui transforment leur environnement. Dans cet ensemble d'œuvres, « Djeliya, mémoire du Mandé », du réalisateur burkinabè Boubacar Sangaré, occupe une place particulière. Coproduit notamment au Mali par DS Productions, le docu-

mentaire suit Sékou Timité, un jeune griot malien engagé dans un voyage à travers l'espace mandingue. Le film sera projeté les 13 et 15 août au Cinématographe, en présence du réalisateur. D'une durée de 112 minutes, le long métrage est présenté à Lausanne en malinké et en bambara, avec des sous-titres en français. Il accompagne son protagoniste dans une quête où l'apprentissage de la parole, des récits et des codes du métier dialogue avec la mémoire de Soundiata Keïta et l'héritage historique du Mandé.

Transmission À travers ce parcours, Boubacar Sangaré plonge dans l'univers des Djeli, détenteurs d'une parole transmise de génération en génération. Leur fonction dépasse la musique. Ils conservent les récits familiaux, les généalogies, les histoires des communautés et une mémoire collective liée aux grandes figures du Mandé. Longtemps portée par l'oralité, la djeliya doit aujourd'hui composer avec les transformations sociales, les nouveaux usages culturels et les attentes de générations davantage connectées. Le documentaire interroge ainsi la manière dont cet héritage se perpétue, s'adapte et trouve sa place dans le monde contemporain. Le voyage de Sékou Timité permet aussi de montrer que la djeliya dépasse les frontières du Mali et demeure partagée par plusieurs sociétés en Afrique de l'Ouest. Cette circulation donne au film une dimension régionale, tout en maintenant un ancrage fort dans l'histoire mandingue. Présenté en première mondiale à Visions du Réel 2026, en Suisse, « Djeliya, mémoire du Mandé » y a obtenu une mention spéciale du jury. Sa sélection à Lausanne prolonge ce parcours international et offre une nouvelle visibilité à un patrimoine où se croisent histoire, oralité, musique et transmission entre générations. Une reconnaissance qui renforce également la portée du documentaire. ■

INFO PEOPLE

VIEUX FARKA TOURÉ : EN CONCERT À BAMAKO



Vieux Farka Touré se produira le samedi 15 août à partir de 21 heures au Sleeping Camel de Badalabougou, à Bamako. Annoncé par la Fondation et le Festival Ali Farka Touré, le concert est présenté sur le thème « Savane in Camel ». L'entrée est fixée à 10 000 francs CFA. Le guitariste malien poursuit une carrière internationale marquée par la rencontre entre blues, sonorités sahéliennes et héritage familial. Cette date bamakoise offre au public local l'occasion de retrouver sur scène l'un des musiciens maliens les plus visibles à l'international, après plusieurs prestations hors du pays ces derniers mois.

MALI KO : L'ALBUM ARRIVE LE 22 AOÛT



Le projet musical « Mali Ko... » présentera son album de 17 titres le samedi 22 août à partir de 18 heures, à l'Espace BlonBa de Bamako. Young BG figure parmi les principales voix de cette sortie, aux côtés notamment de Ntin Diabaté et Maimouna Soumbounou. Porté par Africa Scène et BlonBa, « Mali Ko... » revisite des classiques du patrimoine musical malien en les confiant à une génération d'artistes contemporains. Young BG, engagé dans une carrière solo depuis 2022, développe un registre mêlant rap et références traditionnelles. Le titre « Mali Ko », réunissant Young BG, Maimouna Soumbounou, Ntin Diabaté et Design circule déjà.

Journal du Mali
l'Hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M/ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00
www.afribone.com

